



La Lettre DU HAUT-MINERVOIS

Automne 2009 - N° 10

TOUT SAVOIR SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-MINERVOIS

ÉDITO

L'ÉTÉ fut chaud, et avec lui, notre territoire accueillit de nombreux touristes et vacanciers. Toujours aussi attractif, notre Minervois s'est paré de ses plus belles couleurs pour témoigner de sa vitalité et de son dynamisme.

Le rouge, synonyme de chaleur et de convivialité. Le vert, couleur de notre forêt et de notre montagne. Le bleu qui rafraîchit nos journées avec l'eau du Canal du Midi, du lac de Jouarres et de nos rivières. Le jaune, couleur du soleil qui brille sur nos têtes et dans nos cœurs.

Durant cet été, les élus communautaires ont accéléré le développement de notre territoire.

La ZAC du Haut-Minervois vient d'être validée et le projet de création de piscine intercommunale a été acté !

Voilà de quoi entrevoir un avenir audacieux, volontaire et créatif.

Un avenir que nous bâtissons, jour après jour, pour vous et avec vous.



Le Président,
Alain GINIÈS

ORGANIGRAMME DE LA CDC

Direction :	Bernard Del Basso
Secrétariat-Accueil :	Jeanne-Marie Boularan
Habitat :	Permanence ASFODEL (les mardis)
Environnement :	Philippe Alart Didier Mero Jean-Louis Maury
Comptabilité :	Marie-Hélène Sanchez
Économie :	Guylaine Pignot
Affaires générales et Marchés publics :	Jean-Marie Papaix
Tourisme :	Sophie Bonzom
Communication :	Marion Callegari

ORGANIGRAMME DU CIAS

Direction :	Patricia Mani-Eslava
Secrétariat-Accueil :	Sylvie Lacube Dominique Leygue
Comptabilité :	Elisabeth Bonini
Enfance et jeunesse :	Maryline Cazaneuve Anne-Marie Bénit Béatrice Rey
Seniors :	Marc Serra
Petite Enfance :	Noëlie Bounhore Caroline Destainville

Communauté de Communes du Haut-Minervois,
18 rue Léo Lagrange, 11160 PEYRIAC-MINERVOIS
Tél : 04 68 78 10 85 / Fax : 04 68 78 33 25
Email : cdc.hautminervois@wanadoo.fr

Centre Intercommunal d'Action Sociale
5 chemin des Pèlerins, 11160 PEYRIAC-MINERVOIS
Tél: 04 68 78 54 62 / Fax: 04 68 79 21 09
Email: cias@hautminervois.fr

Lettre du Haut-Minervois - Automne 2009 / ISSN : 025 CG 2004 / E-mail : cdc.hautminervois@wanadoo.fr / www.hautminervois.fr
Directeur de la publication : Pierre-Henri Ilhes - Rédactrice : Marion Callegari - Conception graphique et mise en page : Crescendo Communication - Impression : Atelier Orkidé, Peyriac-Minervois / Crédits photo : Communauté de Communes du Haut-Minervois, Cabinet d'études IDTEC, Cabinet d'études AMEX / Liste des communes : AIGUES-VIVES, AZILLE, CABRESPINE, CASTANS, CAUNES-MINERVOIS, CITOU, HOMPS, LA REDORTE, LAURE-MINERVOIS, LESPINASSIERE, PEPIEUX, PEYRIAC-MINERVOIS, PUICHERIC, RIEUX-MINERVOIS, SAINT-FRICHOUX, TRAUSSE-MINERVOIS, VILLENEUVE-MINERVOIS.





LA ZAC DU HAUT-MINERVOIS

site-vitrine du territoire

La future ZAC du Haut-Minervois est LE projet fédérateur d'aménagement du territoire visant le développement du cadre de vie.

Située entre les communes de Peyriac-Minervois et de Rieux-Minervois, de part et d'autre de la RD11, axe routier majeur du territoire, cette zone d'activités constitue le point d'orgue du développement économique et territorial de notre secteur. D'une superficie de 16 hectares, le budget global prévisionnel de travaux est estimé aux environs de 3 500 000 € HT. La zone à restructurer sera répartie en 4 pôles distincts :

- un **pôle commercial** avec l'implantation de commerces de proximité;
- un **pôle communautaire** destiné à l'implantation de bâtiments administratifs, d'un hôtel d'entreprise en vue de favoriser l'installation de nouveaux créateurs de projets;
- un **pôle loisirs** avec la piscine communautaire;
- un **pôle santé spécialisé et juridique**.

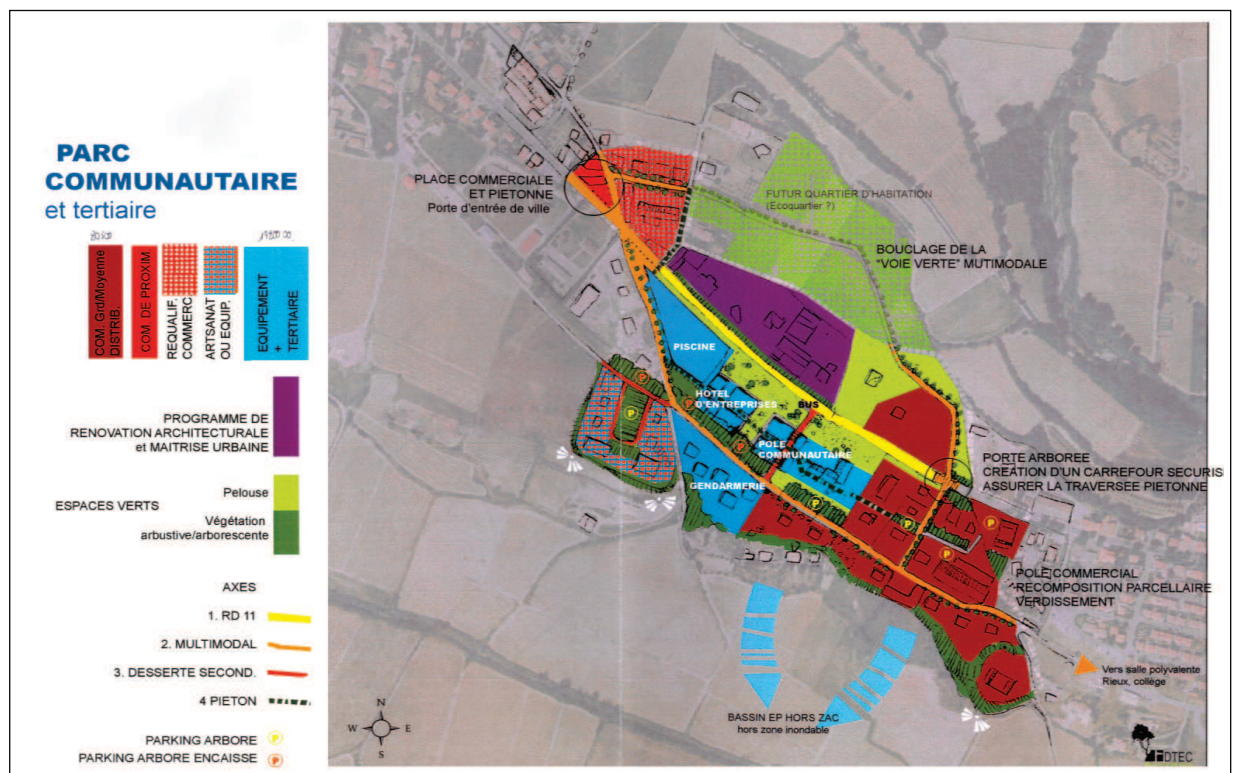
Cette zone accueillera également et surtout la future piscine intercommunale en permettant ainsi à l'ensemble des habitants de se retrouver à des fins et des besoins divers.

Dans le souci d'intégrer de façon cohérente la ZAC au paysage du Haut-Minervois, la CDCHM envisage des aménagements extérieurs autour de la ZAC, comme : la création d'un parc arboré le long de la RD11, la création d'un axe multimodal, pour desservir la ZAC et relier les équipements de Rieux et de Peyriac en toute sécurité, la requalification de la RD11, l'aménagement des entrées des deux communes...

Ce projet est le résultat d'une longue réflexion entre tous les élus. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les commerçants locaux afin de recueillir leurs avis et leurs suggestions. La commission technique de la CDC a travaillé durant plusieurs mois avec l'aide d'un cabinet spécialisé pour bâtir **un projet cohérent, harmonieux et répondant à nos besoins.**

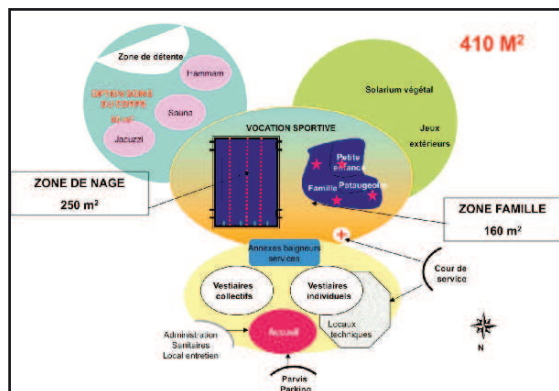
Dans sa séance du 7 mai 2009, le conseil communautaire a validé l'avant-projet de réalisation qui fait actuellement l'objet de recherches de financement auprès des partenaires institutionnels (État, Région, Département).

Cette zone d'activités est **une vitrine majeure de notre territoire.** Elle va permettre **la création d'emplois divers, le développement de l'économie locale et la mise en cohérence des forces de notre territoire.**



PISCINE INTERCOMMUNALE

le projet sort de l'eau !



Un nouveau visage pour la Communauté de Communes : des projets innovants et créateurs d'emploi.

Le projet n'est pas nouveau et faisait l'objet depuis plusieurs mois de diverses discussions en réunion des Maires ou en conseil communautaire. Afin de finaliser la décision de réalisation ou pas, les élus de la CDCHM ont décidé le 18 décembre 2008, de mettre en place une commission Piscine, pour assurer le suivi de ce projet. Constituée d'élus du territoire et de techniciens, cette commission a validé le scénario n°3 étudié par le cabinet d'études AMEX. **Le 9 juillet dernier, le conseil communautaire, composé de 43 élus du territoire, s'est alors réuni pour valider le projet de création d'espace aquatique intercommunal. Avec 31 voix pour, 2 voix contre et 5 abstentions, la piscine intercommunale a pris une longueur d'avance !**



Située au cœur de la future ZAC du Haut-Minervois, entre Rieux-Minervois et Peyriac-Minervois, la piscine intercommunale sera un levier de développement sportif, social, éducatif, économique et touristique pour le territoire. Le coût prévisionnel des travaux est estimé aux environs de 5 200 000 € HT, pour lequel la CDCHM devrait bénéficier de nombreuses subventions de l'Etat, de la Région et du Département.

Ce coût comprend la construction des espaces d'activités, des locaux de services techniques, administratifs et de l'accueil, des aménagements extérieurs (parking, espaces verts), de l'achat du mobilier et des équipements d'exploitation, sans oublier les frais divers. Une analyse financière a été réalisée par la commission des finances de la CDC, aidée par le cabinet spécialisé KPMG. Bien qu'important d'un point de vue financier, **le coût net d'aménagement ainsi que le coût de fonctionnement annuel peuvent être absorbés sans grande difficulté par les finances communautaires.** Ce coût annuel sera aussi réduit par les recettes engendrées par les entrées payantes et les retombées économiques directes et indirectes sur notre territoire.

L'analyse de l'environnement existant a dénoté un manque d'équipement aquatique sur le territoire et ses alentours. De plus le territoire du Haut-Minervois est doté de nombreuses écoles et surtout d'un collège, situé à proximité de l'implantation de la future piscine.

Les élus de la CDCHM, désireux de satisfaire les besoins de la population locale et d'assurer les conditions modernes de sécurité, d'hygiène et de confort, ont donc souhaité la création d'un espace convivial où petits et grands pourront se retrouver.

D'une surface totale de 410 m² de plan d'eau, la future piscine intercommunale se définit comme un équipement aquatique public multifonctionnel, à vocation **sport, loisir et santé.**

Orientée vers des fonctions éducatives, ludiques et sportives, la future piscine envisage d'accueillir une population diversifiée : des scolaires aux seniors, en passant par les familles, les associatifs et les touristes. Elle sera donc constituée de trois zones : **une zone de nage** de 187 m² composée de 4 lignes d'eau, **une zone famille** de 222 m² avec une patageoire, une lagune de jeux et un espace loisirs, et **une zone de détente** de 80 m², composée d'un spa, hammam, sauna et d'une douche froide (équipement de bien-être sans rapport et sans possibilité d'utilisation médicale ou rééducative).

La piscine intercommunale sera **un véritable outil structurant du développement de notre territoire et un pôle d'intérêt touristique en arrière-saison.**

Dés à présent, les recherches de financement sont en cours. Le concours d'architecte va être lancé et la finalisation de l'avant-projet est engagée. Dans le scénario optimiste, **les élus communautaires pourront donner le coup d'envoi de cette structure et faire les premiers plongeurs à l'automne 2013.**

BRÈVES

du Haut-Minervois



Éolien, photovoltaïque :

les énergies renouvelables en question

En lien avec le schéma d'aménagement de l'espace et la charte paysagère de territoire, les CDC du Haut-Minervois, Haut-Cabardès et Piémont d'Alaric ont lancé une étude préalable à l'élaboration d'un schéma de ZDE (Zones de Développement Éolien) et ZDPS (Zones de Développement Photovoltaïque au Sol). L'objectif est de constituer un document de référence, qui comportera toutes les données nécessaires (éléments techniques, paysagers et contexte urbanistique local, zone d'habitations, problématique agricole) à la constitution d'un dossier de ZDE et ZDPS. Ce document est obligatoire avant tout examen et accord de permis d'implantation de zones éoliennes ou champs photovoltaïques. Dans le cadre de cette étude, la CDCHM invite la population à la découverte d'une exposition **le mardi 3 novembre au foyer de Peyriac-Minervois, de 14h30 à 18h, suivie d'une réunion publique à 18h30.**

Arrachage viticole :

quelles solutions pour dynamiser le territoire ?

Une réflexion est menée avec les professionnels du monde viticole pour pallier aux impacts de l'arrachage sur le paysage du territoire. Un schéma de cohérence d'aménagement et de gestion après l'arrachage viticole sera rendu public, au cours du mois d'octobre 2009, via une réunion publique. Lors de cette réunion, la CDCHM rendra public le diagnostic réalisé sur le territoire concernant certains aménagements possibles, pour répondre à la fois aux besoins d'irrigation, mais aussi aux besoins d'alimentation des populations.



Actuellement...

La MLI : Mission Locale d'Insertion

Depuis le mois de juillet, la MLI a mis en place deux permanences au sein du territoire pour aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches d'insertion professionnelle. Pour plus de renseignements, contactez le CIAS au 04 68 78 54 62.

Point multimédia :

ALSH et Oxy jeunes sur les communes de Villeneuve et Rieux-Minervois mais accessibles à l'ensemble des populations

Le point multimédia accueille les enfants et les jeunes de 6 à 17 ans, en deux accueils : Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour les 6 -11 ans et Oxy jeunes pour les adolescents du territoire (12 - 17 ans). Les activités proposées sont multiples : Internet, musique et chant, sorties pédagogiques, échanges culturels, échanges internationaux. Pour tout renseignement, contactez Nelly au 06 26 16 02 16 à Rieux, ou Frédéric au 04 68 26 19 31 à Villeneuve.

Semaine Bleue : un projet intergénérationnel

Du 19 au 23 octobre a lieu la *Semaine Bleue* à destination des populations âgées. Le CIAS organise deux animations aux cantines de Puichéric et de Peyriac : un temps d'échange au moment du repas du midi, suivi d'un temps d'animation sous forme d'un jeu de piste. L'objectif est de retisser le lien intergénérationnel, en favorisant l'entraide et la solidarité. Pour plus de renseignements, contactez le CIAS au 04 68 78 54 62.

Les Grands Chemins 2009

Du 22 octobre au 4 novembre, de nombreuses animations sont organisées sur tout le territoire : projection de films, concert classique, expositions, découvertes du patrimoine. N'hésitez pas à vous renseigner dans les mairies du territoire, les OTSI, et sur le site Internet de la CDCHM (www.hautminervois.fr).